ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bureaux de poste

Question écrite n° 15402

Texte de la question

M Daniel Reiner appelle l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la necessite de maintenir, voire de developper les bureaux de poste en milieu rural. Il lui indique, que les bureaux de poste, elements importants du service public sont particulierement indispensables a la vitalite des communes rurales, et concourent par leurs differentes et multiples activites au developpement economique. De plus, les services fournis en direction notamment des personnes agees et retraites pour le paiement des pensions par exemple, mais aussi de l'ensemble des populations, pour qui a l'evidence, l'existence d'un bureau de poste contribue au dynamisme de la commune. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre les orientations retenues a ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Le maintien de la presence postale en zone rurale demeure l'un des objectifs prioritaires de la poste. Mais dans un souci de saine gestion des moyens mis a sa disposition, elle est conduite a ajuster la forme que revet cette presence a l'evolution du trafic postal et financier, et ceci en accord avec la politique d'amenagement du territoire qui vise a assurer un developpement harmonieux du monde rural. La politique du ministere des postes, des telecommunications et de l'espace dans ce domaine consiste a rechercher par des solutions negociees avec les elus locaux, le maintien de la presence postale. Lorsqu'un etablissement atteint un tres faible niveau d'activite, les services de la poste etablissent un diagnostic des problemes de ce bureau. En liaison avec les elus, la poste met en oeuvre les moyens pour relancer l'activite de l'etablissement et former les agents concernes. Puis, un nouveau diagnostic est opere un an ou dix-huit mois plus tard pour etablir le bilan. Ainsi, c'est une politique de reactivation du reseau qui est engagee en associant plus etroitement les elus locaux afin qu'ils contribuent a la revitalisation des etablissements postaux, notamment a travers les services financiers de la poste. La poste demeure egalement en contact avec l'association des maires de France et la delegation a l'amenagement du territoire et a l'action regionale pour poursuivre son action dans ce sens. Dans la Meurthe-et-Moselle, la recette rurale de Vacqueville a ete fermee en novembre 1988, en raison de la baisse continue de son trafic. Cette operation a ete effectuee a l'occasion du depart a la retraite du receveur. La localite est desservie par le systeme des « commissions ». Les habitants peuvent demander au facteur, au cours de sa tournee, de faire effectuer au bureau de poste distributeur les operations postales et financieres qui se font habituellement a un guichet. Ce modele de desserte est en general apprecie, notamment par les personnes agees auxquelles il evite des deplacements.

Données clés

Auteur : M. Reiner Daniel
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15402
Rubrique : Postes et telecommunications

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE15402

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace
Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 3000